



Évreux, le 16 juin 2017

Episode de sécheresse

Mesures de restrictions des usages de l'eau

Le déficit de précipitation hivernal n'ayant pas permis une recharge satisfaisante des nappes phréatiques sur l'ensemble du département et les conditions d'ensoleillement actuelles ne permettant pas de soutenir le débit de certaines rivières du département, le préfet de l'Eure, a pris deux nouveaux arrêtés visant à limiter la consommation de l'eau afin de préserver le milieu aquatique. Ces mesures concernent **les bassins de vie d'Evreux et de la Vallée de l'Oison**.

Elle s'ajoutent aux mesures en vigueur depuis le 20 mars sur les bassins de l'Eure aval, l'Eure moyenne et l'Iton amont.

Pour toute information complémentaire sur le détail des mesures applicables et les mesures concernées, consultez :

- le site de la préfecture de l'Eure : <http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Nature-Eau/Politique-de-l-eau/Secheresse>
- le site national : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

CONTACT PRESSE :

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr